

■ MISE EN OEUVRE

- Bien homogénéiser **SOL BETON +** avant emploi.
- Sur sol parfaitement sec et non condensant, appliquer à l'aide d'un mouilleur ou d'un balai à franges en microfibres.
- Respecter un temps de séchage de 1 à 3 heures à + 20C° entre les couches.
- L'application des couches successives doit se faire en passes croisées.
- L'application au chiffon permet de donner les effets de « matières » souhaités.
- Pour une application plus homogène (sans effet), une application au pulvérisateur HVLP est possible.
- **Ne convient pas pour les bétons extérieurs.**



■ PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

Eviter les projections oculaires.
Ne pas diluer avec un autre produit.



■ STOCKAGE

Peut être conservé 1 an dans son emballage d'origine dans un local tempéré et aéré.

■ CONSOMMATION

1 litre environ pour 50 m² en une couche mince.

■ DONNÉES TECHNIQUES

Aspect : liquide laiteux blanc
pH : 8 - 9
Densité : 1,02 - 1,04

■ EMBALLAGE

5L

■ TRANSPORT

Exempté du classement
et de l'étiquetage Transport.

■ LÉGISLATION

- Sécurité selon FDS : Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé.
- Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

- Fiche "ingrédients" disponible sur demande au 04 32 44 40 33 pour le personnel médical.
- Formule déposée au centre Antipoison France: +33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Avis important : fondées sur nos essais en laboratoire, sur des études techniques approfondies et sur notre expérience des chantiers, les indications et les recommandations contenues dans cette fiche technique ne possèdent cependant pas de caractère absolu. L'utilisation de ce produit par l'applicateur devra être précédée d'essais destinés à vérifier nos recommandations et à s'assurer que notre produit convient à l'emploi envisagé. Toute erreur d'appréciation ne saurait entraîner notre responsabilité.

Uniquement pour usage professionnel



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

20/05/19 ind.7